



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contractuels hospitaliers - Revalorisation de salaires

Question écrite n° 39459

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des contractuels des établissements hospitaliers. Ils sont de plus en plus nombreux à occuper des postes vacants tout en étant rémunérés sur des grilles indiciaires moins valorisées. Ces personnels ne sont pas reconnus, contrairement à leurs collègues des hôpitaux et des Ehpad. Même si le plan Ségur reste une avancée pour la communauté hospitalière, pour autant les contractuels ne sont pas concernés par les revalorisations de grilles indiciaires salariales. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend procéder à une revalorisation significative des salaires pour l'ensemble des contractuels hospitaliers qui sont les grands oubliés du Ségur de la santé.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39459

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2021](#), page 4670

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)